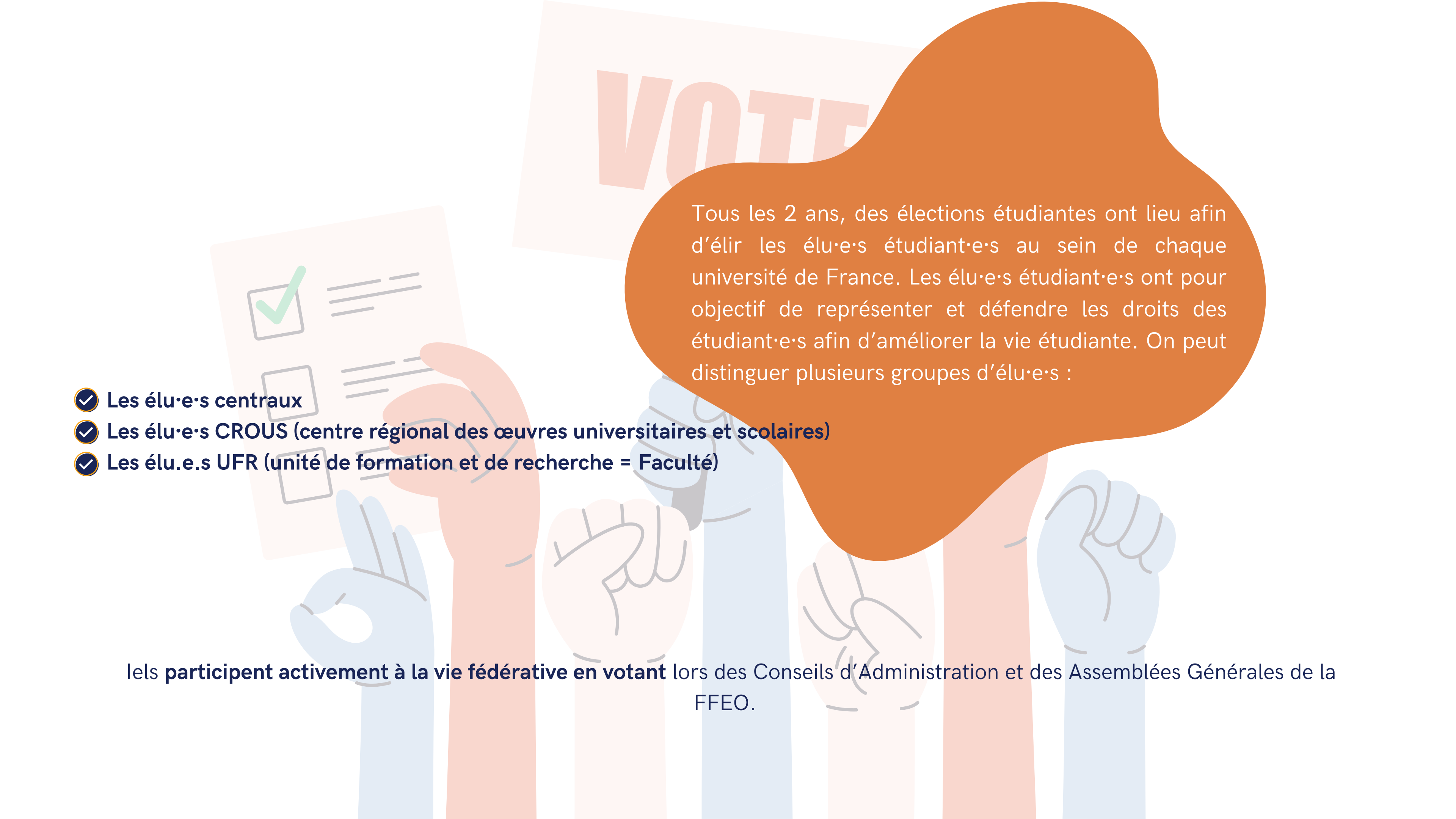
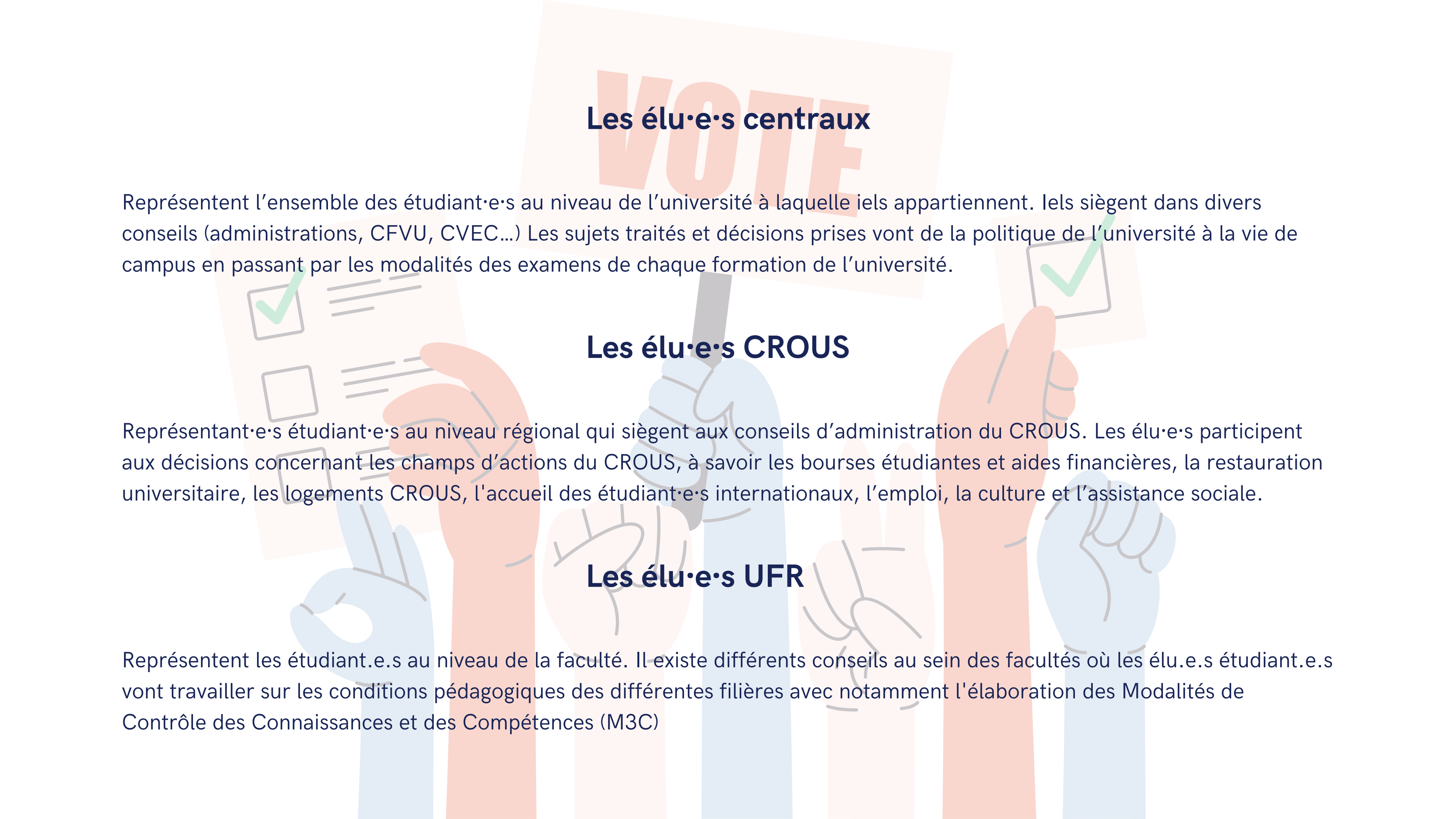




Tous les 2 ans, des élections étudiantes ont lieu afin d'élire les élu·e·s étudiant·e·s au sein de chaque université de France. Les élu·e·s étudiant·e·s ont pour objectif de représenter et défendre les droits des étudiant·e·s afin d'améliorer la vie étudiante. On peut distinguer plusieurs groupes d'elu·e·s :

- ✓ Les élu·e·s centraux
- ✓ Les élu·e·s CROUS (centre régional des œuvres universitaires et scolaires)
- ✓ Les élu·e·s UFR (unité de formation et de recherche = Faculté)

Iels **participent activement à la vie fédérative en votant** lors des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales de la FFEO.



Les élu·e·s centraux

Représentent l'ensemble des étudiant·e·s au niveau de l'université à laquelle iels appartiennent. Iels siègent dans divers conseils (administrations, CFVU, CVEC...) Les sujets traités et décisions prises vont de la politique de l'université à la vie de campus en passant par les modalités des examens de chaque formation de l'université.

Les élu·e·s CROUS

Représentant·e·s étudiant·e·s au niveau régional qui siègent aux conseils d'administration du CROUS. Les élu·e·s participent aux décisions concernant les champs d'actions du CROUS, à savoir les bourses étudiantes et aides financières, la restauration universitaire, les logements CROUS, l'accueil des étudiant·e·s internationaux, l'emploi, la culture et l'assistance sociale.

Les élu·e·s UFR

Représentent les étudiant.e.s au niveau de la faculté. Il existe différents conseils au sein des facultés où les élu.e.s étudiant.e.s vont travailler sur les conditions pédagogiques des différentes filières avec notamment l'élaboration des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)